



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Title - Sujet Pesticides/Insecticides Support	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0113-120264/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0113-120264	Date 2013-05-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-212-6247	
File No. - N° de dossier TOR-2-35338 (212)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-09	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Shaw, Marian	Buyer Id - Id de l'acheteur tor212
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2065 ()	FAX No. - N° de FAX (905) 615-2060
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 vise à apporter des changements au document de demande de propositions (DDP) et à fournir des réponses aux questions reçues à ce jour de la part des soumissionnaires.

Dans l'énoncé des travaux, Appendice 1 de l'Annexe A, Section B, Article 4.

Supprimer :

4. L'hélicoptère doit être de type R44 et doit pouvoir transporter le pilote et trois observateurs. Il doit être avitaillé à l'aéroport de Stayner. Le temps de vol pour aller à l'aéroport et en revenir doit être compris dans le temps des relevés, qui devraient durer huit (8) heures au total.

Insérer :

4. L'hélicoptère doit pouvoir transporter le pilote et trois (3) observateurs, ainsi que du carburant pour jusqu'à deux (2) heures d'autonomie pour un temps des relevés ne dépassant pas quatre (4) heures.

Dans l'Annexe B, Base de paiement

Dans la rubrique Besoin optionnel, Article 4 pour Année 1, Année 2, Année 3, Année 4 et Année 5

Supprimer : Les relevés prendront environ 8 heures

Insérer : Les relevés prendront environ 4 heures

Questions et réponses

Q1. Selon l'EDT, Spécifications, Article 3.1 TAUX D'APPLICATION

- .1 Épandage aérien pour lutter contre les espèces printanières de moustique du genre Aedes :
.1 Le taux d'application du Vectobac 200G doit être conforme au taux par hectare indiqué sur le permis de l'entrepreneur émis par le ministère de l'Environnement.

Puisque la responsabilité de ce produit incombe à l'entrepreneur, le taux d'application réel est requis pour évaluer cette offre. Si ce taux est laissé à la discrétion de l'entrepreneur, ce dernier utilisera la quantité minimale aux fins de détermination du prix pour demeurer concurrentiel.

Veuillez indiquer le taux d'application requis pour les épandages printaniers et estivaux.

- R1. Le taux d'application pour les épandages printaniers et estivaux sera d'au moins 4,5 kg de produit par hectare; toutefois, pour l'épandage printanier, les granules seront de taille 10/14 Mesh tandis que pour l'épandage estival, les granules seront de taille 5/8 Mesh.
- Q2. Est-ce qu'une entreprise qui ne possède aucune expérience dans le domaine de l'épandage aérien, mais qui a à son emploi un nouvel employé qui possède 20 années d'expérience dans ce domaine peut se qualifier en ce qui a trait aux critères techniques obligatoires?
- R2. Non, les critères techniques obligatoires stipulent que : « Le soumissionnaire doit posséder au moins cinq (5) ans d'expérience, références à l'appui, dans l'épandage aérien » et « doit fournir les détails de trois (3) contrats de portée et d'envergure semblables qui ont été réalisés en lien avec l'épandage aérien de larvicides à moustiques. »

-
- Q3. Dans la rubrique Étendue des travaux, Partie B, Paragraphe 4. L'hélicoptère doit être de type R44 et doit pouvoir transporter le pilote et trois observateurs. Il doit être avitaillé à l'aéroport de Stayner. Le temps de vol pour aller à l'aéroport et en revenir doit être compris dans le temps des relevés, qui devraient durer huit (8) heures au total?
- R3. L'énoncé devrait se lire : L'hélicoptère doit pouvoir transporter le pilote et trois (3) observateurs, ainsi que du carburant pour jusqu'à deux (2) heures d'autonomie pour un temps des relevés ne dépassant pas quatre (4) heures.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.